

ESSENTIEL DES COMPTES **2018**



ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLITION DE LA TORTURE

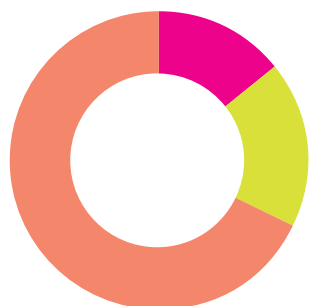


VOTRE GÉNÉROSITÉ, C'EST NOTRE ACTION



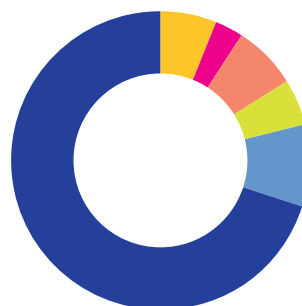
Grâce à votre confiance, à votre fidélité et à votre générosité. Nous continuons à mener en toute indépendance, notre combat pour l'abolition de la torture et de la peine de mort, aux quatre coins du monde. Nous agissons au soutien de victimes, quelle que soit leur genre, leur religion ou leur culture. Un grand merci pour l'encouragement que vous transmettez à celles et ceux, bénévoles et salariés, engagés au quotidien dans cette lutte. Nous pouvons agir grâce à vous !

COMpte D'EMPLOI DES RESSOURCES 2018					
EMPLOIS	Compte de résultat 2018	Affectation des ressources collectées auprès du public	RESSOURCES	Compte de résultat 2018	Ressources collectées auprès du public
1. MISSIONS SOCIALES	2 021 127	1 842 924	1. DONS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC	2 368 004	2 368 004
Actions réalisées directement	1 968 099		Dons non affectés	2 024 173	
Actions plaidoyer			Legs	204 831	
Actions nationales	759 409		Fondation ACAT	139 000	
Actions internationales	24 560		2. AUTRES FONDS PRIVÉS	297 604	
Animation - Formation			Cotisations	266 666	
Mobilisation des adhérents	683 984		Abandons de frais	30 938	
Formation	71 995		3. SUBVENTIONS	29 517	
Réflexion - Information			4. AUTRES PRODUITS	247 204	
Magazine « Humains »	153 510		Abonnements et vente de publications	70 593	
Publications, communication, diffusion, édition	274 641		Autres	176 611	
Versement à d'autres organismes	53 028				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	525 080	525 080			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	434 652				
TOTAL DES EMPLOIS 2018	2 980 859	2 368 004	TOTAL DES RESSOURCES 2018	2 942 329	2 368 004
DÉFICIT DE L'EXERCICE	-38 530				
TOTAL GÉNÉRAL	2 942 329		TOTAL GÉNÉRAL	2 942 329	
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales	2 310 490		Bénévolat	2 394 990	
Frais de recherche de fonds	0		Prestation en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	84 500		Dons en nature	0	
TOTAL	2 394 990		TOTAL	2 394 990	



EMPLOIS 2018

68% Missions sociales
18% Frais d'appel à la générosité
14% Fonctionnement et vie associative



RESSOURCES 2018

70% Dons
9% Cotisations des adhérents
5% Fondation ACAT
7% Legs
3% Abonnements et ventes de publications
6% Autres produits

BILAN 2018-2017 SIMPLIFIÉ

ACTIF	2018	2017	PASSIF	2018	2017
ACTIF IMMOBILISÉ	66 178	74 905	FONDS PROPRES	1 828 650	1 867 182
Immo. incorporelles (logiciels, sites, ...)	2 100	4 764	Fonds de dotation associatif	1 000 000	1 000 000
Immo. corporelles (matériels bureau & reprographique)	20 943	31 712	Report à nouveau	867 182	737 145
Immo. financières	43 135	38 429	Résultat de l'exercice	-38 531	130 037
ACTIF CIRCULANT	2 224 133	2 358 043	PROVISIONS (travaux & départs retraites)	215 715	257 939
Stocks (publications, marchandises & consommables)	23 109	1 663	DETTES	270 795	312 680
Créances (comptes de tiers)	59 653	57 365	Emprunts et dettes financières	623	2 777
Disponibilités	2 141 371	2 299 016	Fournisseurs	60 417	91 234
Placements	1 180 773	1 075 830	Organismes sociaux & Trésor public	209 755	214 986
Banques et caisses	960 598	1 222 186	Divers	0	3 683
RÉGULARISATION (charges constatées d'avance)	24 848	24 852	RÉGULARISATION (produits constatées d'avance)	0	20 000
TOTAL ACTIF	2 315 160	2 457 801	TOTAL PASSIF	2 315 160	2 457 801

ORIGINE DES RESSOURCES

- **La générosité des membres.** Elle représente 79% des 2,94 millions € de ressources de l'ACAT. Quelles soient adhérentes ou sympathisantes, qu'elles paient une cotisation et/ou fassent un don, 28 000 personnes (dont quelques 6 000 cotisants), ont contribué à assurer l'indépendance financière de l'ACAT (versement moyen : 80 €, pour un total de 2,36 millions €).
- **Autres fonds privés.** En 2018, la Fondation ACAT pour la dignité humaine (créée en 2013) a contribué à hauteur de 139 000 € aux actions de l'ACAT. Elle a pour vocation d'inviter de grands donateurs à contribuer par leurs dons, à la lutte contre la torture, contre la peine de mort, et à la défense des droits humains. Elle soutient différents projets qui y concourent.
- **Abonnements et ventes de publications.** Les recettes (3%) provenant des abonnements au Magazine HUMAINS et de la vente de publications, s'élèvent à 70 593 €. Réalisées sans bénéfice, ces ventes n'ont pas pour objet d'apporter des ressources à l'ACAT. En effet, au-delà des valeurs chrétiennes, laïques et humanistes que porte l'ACAT, le Magazine HUMAINS vise à diffuser auprès du plus grand nombre, ses expertises, enquêtes, articles et dossiers de fond, et de présenter les programmes et plaidoyers menés l'ACAT et en France comme à l'étranger, tout au long de l'année.
- **Subventions publiques.** En 2018, elles ont été marginales (1%) dans les ressources de l'ACAT. Une volonté d'indépendance politique et financière.

BÉNÉVOLAT

L'action de l'ACAT repose aussi sur le bénévolat. L'activité de l'ensemble des acteurs bénévoles de l'ACAT est estimée à 2,3 millions €. Une somme à rapprocher des 2,94 millions € de ressources financières de l'association. Chacun à leur niveau (de celui qui écrit une lettre mensuelle en faveur d'une victime à celui qui y consacre plusieurs journées par semaine), nos adhérents dédient au total 69 000 heures de travail à soutenir et à relayer les actions menées par l'ONG, contre la torture, la peine de mort, en faveur du droit d'asile.

EMPLOI DES RESSOURCES

En 2018, l'ACAT a dépensé 2,98 millions €. L'essentiel de nos charges (68%), a été directement consacré à la lutte contre la torture, la peine de mort et à la défense du droit d'asile.

2 millions € sont ainsi dédiés à nos missions sociales : actions de plaidoyer, missions d'enquête à l'étranger, publication de rapports, mobilisation de nos membres, etc.

- L'ACAT emploie **23 salariés ETP** (échelle des salaires de 1 à 2,5). Le total annuel des 3 salaires les plus élevés a été de 157 982 € brut.
- **Les frais de collecte** (525 080 €) représentent 18 % des emplois. Ces opérations de recherche de fonds ont rapporté 2,36 millions €, soit près de 4 fois ce qu'elles ont coûté.
- **Les frais de fonctionnement** représentent 14% des dépenses (434 652 €). Ils sont pour l'essentiel constitués des salaires et charges des personnels et services supports du secrétariat national qui assurent l'administration, la gestion sociale, juridique et financière de l'association (Direction générale, compta, services généraux...), ainsi que de la vie démocratique de l'association incarnée par la Gouvernance élue telle que définie par les statuts et le règlement intérieur.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Les comptes de l'ACAT sont certifiés par un commissaire aux comptes. L'ACAT se soumet au contrôle du Comité de la charte du Don en confiance, qui vérifie que les fonds collectés sont utilisés conformément à la mission sociale et au mandat de l'ACAT.



L'intégralité de nos comptes (bilans, comptes d'exploitation, rapports financiers) est consultable sur :

www.acatfrance.fr/rapports-financiers

**CE N'EST PAS
DE VOTRE FAUTE
SI LA TORTURE EXISTE,
MAIS SI ELLE RECULE
C'EST GRÂCE À VOUS.**

MERCI !